

Une enquête ouverte après une battue

Une battue organisée fin novembre à Langonnet (Morbihan), interroge les enquêteurs de l'Office français de la biodiversité.

Que s'est-il passé fin novembre, sur les hauteurs du Minez-Du, à Langonnet (Morbihan) ? Dans le milieu de la chasse, une battue aux cervidés organisée par la société locale de chasse n'en finit plus d'alimenter les rumeurs.

Ce jour-là, sept grands gibiers auraient été tirés, soit un de plus que la limite fixée par le plan de chasse établi chaque année par la Fédération départementale. Si les dépassements existent, ils se produisent plutôt en fin de saison, de manière accidentelle, quand les quotas sont proches d'être atteints. Généralement, l'affaire se règle d'un simple signalement auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB), qui se contente d'un rappel à la loi.

Mais, dans ce dossier « opaque », pour reprendre les termes d'un cadre de la Fédération des chasseurs du Morbihan, plusieurs lignes rouges pourraient avoir été franchies.

D'abord, sur les conditions de la battue, qui s'apparentent à un « **car-nage** », selon plusieurs membres de la société de chasse de Langonnet. Les sept prélèvements seraient le fait de deux chasseurs sur une même harde. « **Si c'est confirmé, ce n'est pas glorieux, pas éthique** », grince-t-on au sein de la Fédération. Mais pas illégal pour autant.

Démission

En revanche, la Fédération s'interroge sur le septième prélèvement, dont elle n'avait pas été informée. Des soupçons de dissimulation, ce qui peut s'apparenter à du braconnage, l'ont conduite à solliciter l'ouverture



Les quotas de chasse auraient été dépassés lors d'une battue aux cervidés organisée fin novembre à Langonnet (Morbihan).

| PHOTO : THIERRY CREUX / ARCHIVES OUEST-FRANCE

d'une enquête auprès de l'OFB. « **Si une infraction a été commise, nous nous porterons partie civile** », commente sobrement le directeur de la Fédération morbihannaise des chasseurs, Bruno Jaffré.

La Fédération dit attendre les conclusions de l'enquête avant de prendre d'éventuelles sanctions. Mais le sujet a déjà des répercussions. Bernard Stéphant, l'indéfectible président de la société de chasse de Langonnet, l'une des plus importantes du Morbihan, a démissionné de son poste d'administrateur de la Fédération morbihannaise. « **Je n'étais pas à la battue, je ne suis au courant de rien** », répond-il au téléphone, courroucé, avant de raccrocher.

Sollicité, l'OFB n'a pas souhaité répondre à nos questions. Selon nos informations, ses enquêteurs ont déjà procédé à plusieurs auditions.

Maxime LAVENANT.